

Ministry of Education

Ministère de l'Éducation

Minister

Ministre

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Telephone (416) 325-2600
Facsimile (416) 325-2608

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Téléphone (416) 325-2600
Télécopieur (416) 325-2608



Le 22 décembre 2009

Aux présidentes et aux présidents des comités de participation des parents,

Je suis ravie de vous inviter, vous et un autre membre de votre comité, au premier Colloque CPP annuel qui aura lieu le 16 avril 2010 à Toronto. Dans le cadre du forum de cet événement, vous pourrez échanger sur les possibilités d'améliorer la participation des parents dans nos écoles et sur les problèmes qui y sont associés; mes collaborateurs et moi-même serons présents pour vous écouter attentivement. Les discussions porteront sur un large éventail de sujets d'intérêt pour les CPP, et les participants pourront faire connaître leurs brillantes idées et débattre des questions soulevées. Nous vous donnerons plus de détails sur ce colloque très prochainement. Je suis persuadée que votre appui, vos conseils et votre enthousiasme feront du premier Colloque CPP annuel une ressource indispensable qui permettra au gouvernement d'atteindre ses objectifs de favoriser la participation des parents et le rendement des élèves.

Nous savons tous à quel point la participation des parents est essentielle au rendement des élèves. Le gouvernement de l'Ontario fait de l'excellent travail pour renforcer la participation des parents dans les écoles depuis le début de son mandat. D'ailleurs, je me suis personnellement engagée à donner suite à ces accomplissements du gouvernement. Je suis très heureuse de vous informer que le projet de loi 177 (*Loi de 2009 sur le rendement des élèves et la gouvernance des conseils scolaires*) a reçu la sanction royale, ce qui me permettra de proposer un règlement prévoyant la formation d'un CPP dans chaque conseil scolaire ontarien, ce qui consolidera les liens naturels entre les écoles et les parents. Nous vous consulterons bientôt au sujet du nouveau guide des CPP et du contenu éventuel d'un tel règlement.

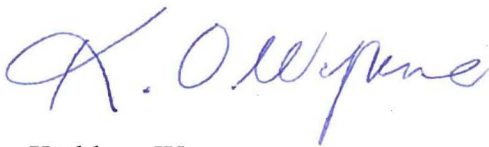
Les Subventions pour la participation et l'engagement des parents (Subventions PEP) favorisent également la participation des parents dans les écoles. Comme vous le savez déjà, la date limite de présentation d'une demande de subvention pour l'année scolaire en cours était le 16 octobre 2009. Depuis, l'évaluation des demandes va bon train, et l'annonce des récipiendaires des subventions devrait se faire sous peu. Je suis très satisfaite des nombreux et intéressants projets de subventions PEP entrepris depuis 2006.

En réponse à plusieurs commentaires reçus, nous enclencherons le cycle de subventions PEP encore plus tôt en 2010 afin d'évaluer les demandes pendant l'été et d'annoncer les récipiendaires des subventions au début de l'année scolaire 2010-2011. Sachez que nous apprécions grandement votre appui de cette initiative. Nous vous informerons des dates de présentation des demandes de subvention PEP pour l'année 2010-2011 lorsqu'elles seront fixées. Ainsi, vous pourrez continuer à appuyer et à promouvoir les initiatives de liaison destinées aux parents de votre région.

Je suis impatiente de vous rencontrer au Colloque d'avril et de poursuivre notre collaboration visant à encourager la participation des parents et des citoyens à l'éducation des élèves.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'K. Wynne', written in a cursive style.

Kathleen Wynne